

# École secondaire Sophie-Barat

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Mardi 18 Mai 2021, à partir de 18h30, session virtuelle (TEAMS)

<i>Présences et absences</i>		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
<b>Conseil des élèves</b>			<b>Équipe-école</b>			<b>Parents</b>			
Juniel DJOSSOU	X		Vicky BLUMENTHAL	X		Frédéric BATAILLE	X		
Louis MERCIER	X		Evans FRANÇOIS		X	Annick BOULIANE	X		
			Benoit GRATON	X		M.E. DESLAURIERS	X		
<b>Membres de la communauté</b>			Julie NOËL	X		Cathy GAGNON	X		
Joëlle DORION-BLAIS	X		Annie PELLETIER		X	Benoît GUINOT	X		
Maddy LESPINASSE	X		Djouher SI-MOHAMED	X		Fabienne HARDY	X		
			Annie THÉRIAULT	X		Martin WHITE	X		
			<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Rachid AZZOUN	x		

### Invités :

- M. Desjardins invité CSSDM
- M. Benoit Thomas, DU de l'unité 2
- M. Viens OPP
- Mme Godmaire, directrice adjointe secondaire 2 Ste Dorothy
- M. Jean-François Dufour

### Personne du public :

- Mme Juliette Coté-Ruelle, élève

## 1. Ouverture de l'assemblée

18 h 30

À la suite de la constatation du quorum, la présidente du conseil d'établissement, Mme Annick Bouliane, déclare la réunion ouverte vers 18h45. M. Benoît Guinot accepte d'être secrétaire d'assemblée. La réunion est en mode virtuel, sur la plateforme TEAMS.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Bouliane fait la lecture de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

## 3. Adoption et suivi du procès-verbal du 6 avril 2021

Mme Bouliane invite les membres à lire le procès-verbal transmis avec la convocation de la présente réunion. Des corrections diverses sont suggérées.

Mme Lespinasse propose son adoption, avec l'appui de Mme Hardy, tel que corrigé. Adopté à l'unanimité.

### Suivis aux procès-verbaux:

- Déplacement des supports à vélos du pavillon St. Dorothy vers le pavillon principal: toujours en cours.
- Projet de murale de Mme Lespinasse :
- Utilisation de la cafétéria
- Participation à la consultation de l'OCPM sur le site Louvain Est. De M. Deslauriers :
  - La situation de l'école Sophie-Barat a été présentée avec l'appui d'une revue de presse de la situation telle que décrit dans les médias depuis 5 ans.

## 4. Parole à la CSSDM : M. Benoit Thomas, DU de l'unité 2 avec Mathieu Desjardins

### a. Navette Ste Dorothy :

- Elles ne seront pas reconduites à la rentrée 2021;
- L'explication est que cela ne serait pas équitable vis-à-vis d'autres situations similaires dans le passé considérant que la politique sur le transport de CSSDM ne prévoit rien pour les élèves du secondaire;
- Des exemples sont donnés d'autres élèves qui sont dans une situation qui serait comparable;
- Les délocalisations vont se multiplier en raison des rénovations de plusieurs écoles à venir.

### Commentaires et questions :

M. Deslauriers : la situation n'est pas un cas régulier. Par ailleurs, si on compare avec le cas des écoles Georges-Vanier et Père-Marquette, le temps nécessaire est bien plus important et dans un territoire bien plus vaste.

Un engagement avait été pris lors de la délocalisation de Sophie-Barat.

M. White : la situation prend comme origine la négligence de la CSSDM dans l'entretien du bâtiment et n'est pas un événement fortuit dont la CSSDM serait la victime.

Mme Thériault : combien d'élèves prennent la navette : 110 élèves utilisent les 2 navettes et elles sont pleines.

Mme Blumenthal : le problème de Sophie-Barat faisait face à un possible effondrement d'un immeuble de 4 étages, ce n'est pas comparable avec des programmes spéciaux.

La politique de transport n'a pas changé récemment et s'en servir de motif ne répond pas à cette situation.

Annoncé cela à quelques mois de la rentrée, cela va à nouveau provoquer une commotion.

M. Azzoun : les modulaires ont été refusés, les navettes sont supprimées, toutes les solutions offertes jusqu'ici aux parents ont ensuite été retirées.

Mme Bouliane : toutes les solutions qui sont discutées, travaillées depuis le début de l'année sont annulées ou refusées au fur et à mesure de l'année. Que ce soit pour la cafétéria ou le transport, aucune solution n'est disponible et le CÉ est laissé totalement sans perspectives concrètes.

Réponse M. Thomas : les modulaires pour la cafétéria coûteraient 2.5M\$. Idem pour le transport, la CSSDM ne pourra pas payer pour tous les autres cas d'écoles qui vont se retrouver dans la même situation.

Réponse M. Desjardins : la situation COVID a permis de mettre en place les navettes cette année.

Mme Noël : proposition de solutions innovantes; faire un convoi de vélo entre l'annexe et Ste Dorothy avec l'appui de professeurs volontaires, acheter un autobus qui pourrait servir en d'autres occasions.

Mme Thériault : le CSSDM se préoccupe uniquement des questions budgétaires et sans prendre en compte les situations atypiques (école en ruine, certains élèves mangent à terre, dans les toilettes, temps de transport). Se faire présenter cela au mois de mai met les parents devant le fait accompli. Trop tard pour les inscriptions dans d'autres écoles.

Louis Mercier : la plupart des élèves ont fait preuve de résilience cette année. En hiver, c'est très compliqué pour le dîner en termes d'espace.

Pour le transport, pour tous les élèves qui sont à l'ouest de la station Henri-Bourrassa, cela fait un transfert additionnel et donc un risque additionnel d'être en retard en manquant une correspondance, et d'un retour très tardif le soir. La navette permettait de gagner du temps pour ces élèves.

Le ressenti des élèves et des parents face à cette décision va être très négatif. Cela va attaquer leur résilience un peu plus. L'école publique va être désavantagé face au privé avec cette décision. Le CSSDM devrait prendre en compte cet impact.

La décision est désolante et fait peser sur les élèves la mauvaise gestion de la CSSDM. Il est certain que les parents vont manifester de nouveau devant Ste Dorothy.

Mme Bouliane suggère plusieurs pistes et demande qu'elles soient sérieusement étudiées par le CSSDM afin qu'on arrive avec des solutions à présenter aux parents avant la fin d'année scolaire.

Frédéric Bataille : pour le temps de transport, il ne faut pas oublier les autobus pleins qui passent sans s'arrêter et qui peuvent allonger le temps. Cela n'est pas considéré par les calculateurs de *Google Maps* par exemple.

A-t-on penser à des aides financières pour certains élèves car plusieurs parents vont y faire face?

M Desjardins réponds que cela existe déjà et que le formulaire est assez simple à remplir.

Plusieurs autres commentaires sur la mauvaise utilisation des fonds publics qui a amené cette situation, sur le fait que ce sont des jeunes sortant du primaire qui sont concernés.

## 5. Sondage

Présentation de M. Dufour et de Mme Godmaire du sondage de satisfaction.

Population sondée :

- 346 parents ont répondu, soit 20%
- 297 élèves soit entre 16-17%.
- 108 membres du personnel, soit entre 41-43%

Beaucoup de questions sans réponse ou ne sais pas de la part des répondants

8 dimensions ont été abordées. Ce soir, les thèmes transport, communication et travaux sont abordés.

Transports :

- Élèves et parents sont satisfaits de la navette
- L'autre moyen le plus utilisé, transports en commun, voiture et ensuite pied/vélo.

Communication :

- Les parents sont satisfaits dans les 3 pavillons, tout comme les membres du personnel.
- L'opinion est plus mitigée au sujet de la délocalisation et des travaux
- La communication pour les élèves sont satisfaisantes pour les élèves.
- Pour les membres du personnel, la communication sur les travaux est clairement à améliorer.

Travaux

- Beaucoup d'inquiétude sur les travaux.
- Peu d'inquiétude sur la durée de délocalisation actuelle sauf pour les parents, spécifiquement à Ste Dorothy
- Plus d'inquiétude pour une futur délocalisation vers un autre lieu.
- Inquiétude de tous pour la perte d'espaces communs

M. Gratton : quelle est la répartition des répondants entre les 3 pavillons? Réponse : à première vue, c'est assez équilibré :

Parents / membre du personnel

Principal :	120 / 47
Annexe	141 / 37
Ste Dorothy	95 / 24

Mme Noël : comment l'assouplissement des mesures sanitaires va donner de l'espace en plus. Mme Posso : par exemple, la suppression des bulles classes va permettre de retrouver des disponibilités de locaux.

Mme Bouliane : il ressort que le manque d'espace est le problème le plus criant dans les 3 pavillons malgré ce que dit la CSSDM. Mme Bouliane va continuer de pousser ses demandes pour améliorer la situation auprès du CSSDM.

Autres commentaires sur l'espace : est-il possible de faire manger les élèves dans les classes? Est-il possible d'avoir 2 périodes de diner?

Mme Hardy : la politique de la CSSDM est de favoriser le libre-choix mais cela semble être remis en cause alors que cela fait la force de la proposition aux élèves.

## 6. Parole au Public

Mme Juliette Coté-Ruelle questionne le CE sur l'interdiction du leggin et voudrait revenir sur cette interdiction.

Arguments :

- Cela empêche les filles d'assumer leurs formes
- Et c'est elles qui doivent se cacher.
- Pour appuyer son point, le leggin est accepté au primaire quand les filles n'ont pas de formes.
- Elle souhaiterait en porter à l'école car c'est confortable.
- On pourrait, si besoin, demander aux filles de réajuster leur leggin au besoin si la tenue n'est pas adéquate.

Mme Bouliane : le point sera abordé lors du sujet du code de vie lors d'un prochain CE.

## 7. Parole aux élèves

Louis Mercier souhaite revenir sur le port obligatoire de l'uniforme.

Présentation de son argumentation :

- Il rappelle le code de vie et les règles concernant l'uniforme;
- Cette tendance d'avoir un uniforme provient des écoles privées du quartier, cette décision avait été prise sans consultation des élèves;
- Les temps changent, 1/3 des écoles ayant imposés un uniforme sont revenus sur leurs décisions;
- Ces vêtements sont fabriqués dans des pays comme le Bangladesh exploitant les enfants;
- L'uniforme engendre des coûts d'environ 400\$ par année ce qui est un budget important pour certaines familles qui pourraient se vêtir à moindre coût;
- L'uniformisation amène la comparaison.

Il remarque l'existence du contrat avec Raphaël U signé jusqu'en 2023-2024.

**Proposition :**

- Garder la compagnie pour les vêtements de sports afin de garantir une partie du chiffre d'affaires. De plus, les prix des vêtements sont souvent moins chers que les marques de sports dans le commerce. Par ailleurs, les vêtements de sports assurent d'avoir des vêtements adaptés au sport.
- Un sondage des élèves va être organisé dès la semaine prochaine pour connaître leur opinion. Cite l'exemple de l'école Joseph-François-Perrault sur les consultations des élèves et des parents.

Mme Bouliane se questionne sur l'origine du 400\$ cité comme budget.

Réponse : c'est une estimation haute, mais ce n'est pas en dessous de 250-300\$

M. Azzoun : Il peut y avoir un code de couleur et les parents auront le choix d'aller acheter chez Walmart, l'Aubainerie ou autre magasin à condition de respecter le code de couleur.

Autre commentaire : Un des arguments du port de l'uniforme est de ne pas rendre apparente les inégalités sociales.

Mme Blumenthal : avant l'uniforme, c'était un vêtement blanc et cela pouvait porter à discussion.

M. Deslauriers appuie la démarche des représentants des élèves.

Dans l'attente du résultat du sondage, le sujet sera mis en suivis du prochain CÉ

## 8. Parole à la communauté

Mme Lespinasse rappelle la disponibilité des services pour les élèves et leurs parents.

## 9. Point de discussions et de décisions

### 9.1 Frais aux parents

Présentation de Benoit Gratton

- Augmentation de 2\$ pour le régulier à 217\$
- Augmentation de 43\$ pour le défi à 230\$

Mme Bouliane questionne le % d'utilisation de certains cahiers sans que cela remette en question la proposition

M. Deslauriers propose l'adoption, M. Azzoun seconde.

Frais pour les élèves de secondaire 5 de 10\$ pour la fin d'année : Mme Blumenthal demande un effort pour que symboliquement les élèves n'aient pas à supporter cette somme. Mme Posso dit qu'un geste va effectivement être fait pour que l'école paie ce frais.

### **9.2 Code de vie (suivi port de l'uniforme et mesures disciplinaires en lien avec les retards et absences)**

Le sujet est reporté au prochain CE du 15 juin afin de donner le temps aux élèves de faire leur consultation sur la question de l'uniforme.

## 10. Points d'information

### 9.1 Présidence

Rien à signaler

### 9.2 Sondage

Des travaux ont débuté suite au sondage pour élaborer une offre de service plus complète notamment au niveau du programme *régulier*.

Mme Posso présente quelques réflexions qui sont ressorties :

Le sondage a fait ressortir une équipe mobilisée, bienveillante.

Un début de définition des principes directeurs de l'offre de l'école a été rédigé.

- Mettre à contribution l'ensemble des acteurs pour l'offre de service
- Mobiliser toutes les ressources du quartier
- Diminuer le nombre d'échecs à la fin du secondaire 1<sup>er</sup> cycle.
- Projet rassembleur

Une présentation sera faite aux professeurs à la prochaine journée pédagogique.

Un retour sera fait au prochain CE.

**Les points restants sont décalés au prochain CE**

- 9.3 Tutorat
- 9.4 Surveillance caméra
- 9.5 État de situation concernant la sécurité dans tous les pavillons
- 9.6 Forum des parents

**11. Dépôt de documents**

- Soutien à l'intégration par Mme Bluementhal.
- Documents de ME Deslauriers sur revue de presse et présence à la consultation

**12. Divers**

13. Levée de l'assemblée      **La réunion est levée à 22h40.**